



Conférence des Ministres de l'Éducation des États
et gouvernements de la Francophonie

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un consultant pour l'étude sur les plans sectoriels
de l'Éducation des pays d'Afrique subsaharienne à l'épreuve de
l'ODD4**

1. Contexte

Créée depuis 1960, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) réunit actuellement 44 États et gouvernements membres. Elle œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique à travers trois missions essentielles à savoir :

- informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours ;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

Faisant suite à l'Éducation pour tous (EPT) dont l'accent a été mis sur l'accès à l'éducation, la communauté internationale, à travers le Cadre d'action Éducation 2030, vise une éducation inclusive et de qualité pour tous qui s'appréhende à travers l'Objectif de Développement Durable (ODD) numéro 4, « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

En tant qu'organisme de référence en matière d'éducation dans l'espace francophone, la CONFEMEN s'est très tôt intéressée à l'accompagnement des pays membres dans l'amélioration de la qualité de leur système éducatif. Elle a ainsi organisé en 2008 à Bujumbura une réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation et abordé cette problématique dans les Documents de Réflexion et d'Orientation (DRO) des conférences ministérielles de la CONFEMEN, tenues en 2010, 2014 et 2016. Le fruit de ces réflexions a conduit à la mise en place de l'Observatoire de la Qualité de l'Éducation (OQE) en 2016. Ce programme de la CONFEMEN vise à appuyer l'utilisation des données probantes dans l'élaboration de politiques éducatives et se présente comme un cadre de partage des connaissances et de bonnes pratiques.

En 2019, le forum de haut niveau sur le développement durable a questionné la réalisation de l'ODD4 dans 72 pays (Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation, 2019), mais aucune étude tenant compte des spécificités des pays d'Afrique subsaharienne n'a jusqu'alors été menée. À dix (10) ans de l'échéance 2030 pour l'atteinte des ODD, il paraît donc important pour la CONFEMEN de procéder à un état des lieux de la réalisation de l'ODD4 en Afrique, particulièrement dans les pays ayant participé à l'évaluation PASEC 2019. Il s'agira de questionner la manière dont ces pays ont jusqu'ici pris en compte l'ODD4 dans leurs politiques éducatives.

Dans cette optique, la CONFEMEN se propose donc de recruter un expert international qui l'accompagnera dans la réalisation de cette étude qui traduit la volonté de l'Institution de s'impliquer davantage dans la production des connaissances sur les systèmes éducatifs de ses membres.

2. Mandat du Consultant

Le Consultant sera chargé de contribuer à la réalisation de l'étude et d'en produire le rapport. À cet effet, il aura pour mandat de proposer des orientations pour la collecte des données, de procéder à l'analyse des données en se basant sur le cadre théorique indiqué dans la note conceptuelle ou de proposer un autre cadre qu'il jugera pertinent pour les besoins de l'étude.

De façon spécifique, il s'agira de :

- suivre la collecte des données ;
- procéder à l'analyse des données mises à sa disposition ;
- rédiger le rapport de l'étude selon les standards de qualité de niveau international.

3. Livrables

À l'issue de cette prestation, trois livrables sont attendus :

- La **base des données** élaborées à l'issue de la collecte ;
- le **rapport de l'étude** comportant une cartographie des niveaux de réalisation de l'ODD4 dans les pays étudiés et des recommandations susceptibles de favoriser l'accélération de la réalisation de cet objectif ;
- un document synthétique de **5 pages au maximum**¹ destiné aux décideurs politiques.

4. Qualification et expérience de l'équipe de consultants

Le Consultant doit être un expert en politiques éducatives, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne, et en gestion de l'éducation, avec une expérience avérée. Il doit par ailleurs disposer des qualifications ci-après :

- ✓ être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, de niveau doctorat ou PhD, dans le domaine des sciences de l'éducation, des sciences sociales, de l'économie, des sciences politiques ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'analyse des politiques éducatives et dans la production de rapports portant sur ces politiques ;
- ✓ avoir une bonne expérience dans l'accompagnement des pays dans le cadre de l'élaboration des politiques éducatives ;
- ✓ avoir une bonne connaissance des enjeux liés au développement des systèmes éducatifs et des politiques éducatives des pays, plus particulièrement dans les pays de l'Afrique subsaharienne ;
- ✓ avoir une très bonne capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse et de communication (écrite et orale) en français. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- ✓ avoir une bonne connaissance et une bonne pratique de l'informatique et des outils numériques ;
- ✓ avoir un esprit d'équipe et des aptitudes à travailler avec des personnes de cultures différentes à compétences variées.

¹ Police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5.

5. Période de la consultance

La consultance est prévue pour une durée de 4 mois maximum à compter de **décembre 2020** et un temps de travail estimé à 12 jours/homme.

6. Dossier de candidature

Il est demandé aux Consultants de manifester leur intérêt pour cet appel à candidatures, et de soumettre un dossier comprenant une proposition technique et financière.

L'offre technique comportera :

- une note synthétique de compréhension des termes de référence de 10 pages maximum ;
- une approche méthodologique incluant un plan détaillé du déroulement des travaux ;
- un curriculum vitae (CV) mis à jour, assorti de la preuve des expériences pertinentes par rapport à la prestation demandée ;
- des propositions d'échanges / rencontres avec l'équipe-projet ;
un calendrier des différentes étapes conduisant à l'élaboration du rapport de l'étude avec les livrables.

L'offre financière devra être séparée de l'offre technique et déclinera en détail le budget pour la réalisation des différentes interventions, en précisant les coûts unitaires.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse observatoire@confemen.org au plus tard le **24 novembre 2020 à 23h59 GMT**.

N.B : Pour toutes informations supplémentaires, prière de contacter :

Dr Guy-Roger Kaba
Conseiller technique PASEC
Coordonnateur de l'Observatoire de la Qualité de l'Éducation (OQE)
grkaba@confemen.org
(221) 78 380 68 78